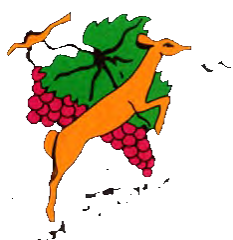


AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2026



VIRSAC

Les Echos de Notre Village

Bulletin n°65



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Pour info
- Réglementation
- Les associations vous parlent
- Évènements

HORAIRES DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-12h et 15h-17h

Tél.: 05 57 43 11 03

Ouverture le 1^{er} samedi du mois
Fermée le mercredi
Fermeture pour congés
le 28 et le 29 décembre

accueil@mairievirsac.fr

www.mairievirsac.fr

<https://twitter.com/MairieVirsac>

[app.panneaupocket.com](https://www.getapp.com/fr/app/panneau-pocket)

105, route de la Mairie - 33240 VIRSAC

LES NUMÉROS UTILES

- POMPIERS : 18 / 112
- GENDARMERIE : 17
- SAMU : 15
- CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80
- SOS MÉDECIN : 05 56 44 74 74
- CABINET MÉDICAL
de Virsac : 05 57 68 80 26
- GARDERIE : 05 57 43 95 92
- ÉCOLE : 05 57 43 94 32
- RESTO DU CŒUR
de St André de Cubzac : 05 57 43 97 11
- SECOURS POPULAIRE
de Aubie-et-Espessas : 05 57 43 97 83
- MAISON DES SERVICES PUBLICS
du Grand Cubzaguais : 05 57 43 96 37
- SMICVAL de St Gervais : 05 57 43 65 50

Directrice de la publication :
Christiane BOURSEAU, Maire de Virsac
Rédaction : les membres de la commission
communication du conseil municipal de Virsac

Le mot du Maire



Avant de découvrir le reste de ce bulletin, je souhaite revenir sur ces dernières semaines qui témoignent du dynamisme de notre commune. La rentrée scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions et je remercie l'ensemble des équipes éducatives, des agents communaux et des élus qui y ont contribué. Dans

le même esprit, le Forum des associations a une nouvelle fois confirmé la richesse de notre tissu associatif, tandis que le marché nocturne a rencontré un très beau succès, rassemblant de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Avec cette rentrée arrive également l'avis de taxe foncière. Ce sujet suscite chaque année de nombreuses interrogations. C'est pourquoi nous avons souhaité vous proposer, dans ce numéro, quelques explications simples pour mieux comprendre son calcul, son évolution et la répartition des différentes taxes qui la composent.

Vous découvrirez également une information importante concernant l'évolution de la collecte des ordures ménagères. Après les échanges engagés avec le SMICVAL, les décisions prises devraient répondre aux attentes exprimées par de nombreux habitants.

Notre commune poursuit aussi le renforcement de son offre de santé. Nous avons le plaisir de vous présenter Mesdames Brédoire et Ahunon Munoz, qui viennent de rejoindre le cabinet médical et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Enfin, c'est avec beaucoup de regret que nous avons appris la cessation d'activité de notre restauratrice. Les fortes chaleurs estivales, conjuguées à des problèmes de santé, l'ont conduite à prendre cette difficile décision. Nous lui adressons tous nos vœux de rétablissement et recherchons activement un repreneur afin que ce commerce essentiel retrouve rapidement une nouvelle dynamique.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et, à toutes et à tous, une très belle rentrée.

Bien à vous

Christiane Bourseau.

le
Carnet

MARIAGE :

Mr MOUNOT-TOUYAROU Quentin et Mme PINEAUD Camille le 06/06/2026
Mr LABARRE Mathieu et Mme VESCHAMBRE-GRISON Lara le 11/07/2026

DÉCÈS :

Mme GALLOPIN Eliane décédée le 25/08/2026

Pourquoi la taxe augmente alors que le taux est le même ?

La taxe foncière est calculée à partir de la valeur locative cadastrale de votre bien, déterminée par l'administration fiscale, à laquelle sont appliqués les taux votés chaque année par les collectivités locales.

La valeur locative correspond au loyer annuel théorique que pourrait produire le bien. Elle peut être modifiée en cas de travaux importants et est revalorisée chaque année par l'État selon l'évolution de l'inflation.

En 2026, cette revalorisation est de +0,79 %, ce qui augmente automatiquement la base de calcul de la taxe foncière, indépendamment des taux votés par les différentes collectivités ou établissements publics.

Qui perçoit la taxe foncière ?

Virsaac encaisse
la taxe communale

G3C encaisse
la taxe intercommunale,
la taxe GEMAPI
la taxe SMICVAL

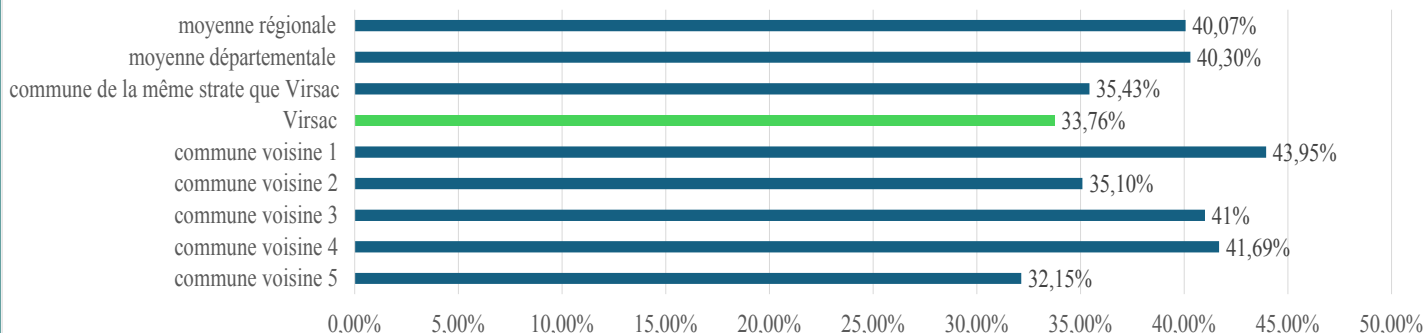
L'Établissement public GPSO
encaisse la taxe spéciale d'équipement
Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest

L'État encaisse
une partie de la taxe spéciale,
les frais administratifs

Le montant de la taxe communale pour Virsaac ne représente que 50 % environ du montant total appelé.

Comment est le taux à Virsaac par rapport aux autres communes ?

Comparatif des taux de la taxe foncière 2025



Collecte des déchets : ce qui change à partir de novembre 2026

À la suite des échanges engagés avec le SMICVAL et de la nouvelle gouvernance du Syndicat, la commune de Virsaac a obtenu la confirmation du maintien de la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte toutes les trois semaines, conformément au protocole de médiation conclu en 2025.

À compter du début du mois de novembre 2026, une évolution importante interviendra toutefois concernant les emballages et les papiers : le bac jaune sera désormais collecté toutes les deux semaines, au lieu d'une collecte toutes les trois semaines actuellement.

Cette amélioration facilitera le tri et permettra une meilleure valorisation des déchets recyclables.

Les fréquences de collecte



**Ordures ménagères
(bac marron)**

Toutes les 3 semaines

(pas de changement
par rapport à aujourd'hui)



**Emballages et papiers
(bac jaune)**

Toutes les 2 semaines

(au lieu de 3 actuellement)



Ce changement de fréquence est planifié pour
début novembre 2026.

Pour info (suite)

Le jardin de biodiversité

Un **jardin de la biodiversité** a vu le jour en mai près du bois communal, un espace éducatif et sensoriel ouvert à tous. Ce lieu invite les petits et les grands à découvrir la richesse du vivant à travers les cinq sens.

Vous pouvez retrouver plusieurs zones **une prairie fleurie, des plantes vivaces, des buissons, des arbres fruitiers**. Les enfants de l'école primaire ont pu participer à la plantation des jardinières et à l'hôtel à insectes.

Un espace avec des rondins de bois a été installé pour que les enfants de l'école puissent faire classe en plein air. Des bacs pédagogiques permettent de jardiner.

Le jardin favorise la sensibilisation à la préservation des écosystèmes locaux.

Les habitants sont invités à respecter les plantes et les animaux présents.

Ce projet est soutenu par la Fondation VINCI, le Département de la Gironde et la Région Nouvelle Aquitaine. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable et de responsabilité environnementale. Un bel exemple d'initiative collective pour un Virsac plus vert et plus vivant !



La santé médicale au cabinet de Virsac

Afin de renforcer l'équipe et d'améliorer l'accompagnement des patients, nous vous informons de l'arrivée de deux nouvelles personnes, au sein du cabinet médical.

Madame Emma Bredoire, psychomotricienne, qui accompagne les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées dans la prise en charge des troubles psychomoteurs, du développement, de l'équilibre ou encore de l'autonomie.

Madame Audrey Ahunon Munoz, psychologue, qui propose un accompagnement psychologique adapté aux besoins de chacun, dans un cadre d'écoute, de bienveillance et de confidentialité.

Nous leurs souhaitons la bienvenue et une bonne installation.



Réglementation

Jeu, set et match pour le vandalisme

Moins de 48 heures après sa troisième réparation, le grillage du court de tennis a de nouveau été cisaillé. Un remarquable effort d'acharnement ! Nous en profitons pour rappeler une information qui a manifestement échappé à nos vandales : l'accès légal au court exige la somme proprement exorbitante de... 7 euros.

Pour ce tarif ruinant, chaque joueur obtient un double des clés pour une durée quasi illimitée et un accès libre sans réservation. La seule règle de courtoisie demandée est de ne pas monopoliser le terrain plus d'une heure si d'autres passionnés attendent. Finalement, acheter une pince coupante et détruire un grillage demande bien plus d'efforts financiers et physiques que de s'inscrire en mairie.

**VANDALISME
STRICTEMENT
INTERDIT**





Concours de décoration de Noël

La magie de Noël revient dans notre commune !

Pour la deuxième année, habitants et familles sont invités à illuminer leurs maisons, balcons et jardins pour faire briller nos rues de mille feux.

Les inscriptions ouvriront le 2 novembre en mairie ou sur www.mairievirsac.fr.

Les plus belles décorations seront récompensées le 19 décembre lors de l'arbre de Noël.

Merci à tous pour votre créativité et votre bonne humeur !

Les associations vous parlent

*Seniors & Adultes,
Rompons l'isolement, partageons des moments,
Jeux, rencontres et sorties conviviales*



Qui sommes-nous ?

Notre association agit contre l'isolement social en créant des moments de partage, de convivialité et de bonne humeur. Que vous soyez seul(e), nouvel arrivant(e) ou simplement curieux(se).

Vous êtes les bienvenu(e)s !

Nos activités

Jeux de société (cartes, jeux de plateau, quiz...), **sorties conviviales** (balades, musées, cafés, événements locaux), **ateliers créatifs** (selon envies et propositions), **moments d'échange** autour d'un café ou d'un goûter. Aucune obligation, juste le plaisir d'être ensemble.

Infos pratiques

Quand ? Jeudi des semaines paires - Horaires : 14h30 – 18h00.

Où ? Maison des Associations de Virsac (derrière les écoles et la mairie).

Pour qui ? Seniors et adultes.

Contact & inscriptions : Email : ensembleavirsac@gmail.com - Téléphone : 07 70 64 40 85 / 06 26 12 33 67

Venez comme vous êtes, repartez avec le sourire !



Les jours de chasse **du 13 septembre au 11 octobre** sont les dimanches, mercredis, et jours fériés, le reste de la semaine c'est sous cabane à poste fixe et **du 12 octobre au 28 février** tous les jours.

Nous organisons des matinées de chasse aux animaux susceptibles d'occasionner des dégâts :

- le samedi 24 octobre 2026
- le samedi 28 novembre 2026
- le samedi 19 décembre 2026
- le dimanche 24 janvier 2027

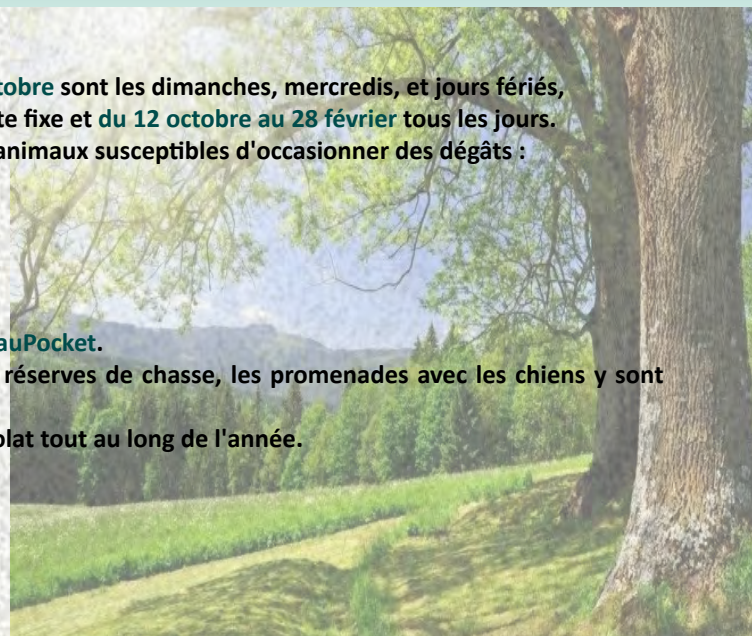
Nous ferons aussi des battues au sanglier vous serez prévenu par **PanneauPocket**.

Merci de respecter les propriétés privées avec défense d'entrée et les réserves de chasse, les promenades avec les chiens y sont interdites, merci pour le respect des propriétaires et du gibiers.

Je remercie tous les collègues du bureau pour leur implication et bénévolat tout au long de l'année.

Pour tous problème lié à la chasse n'hésitez pas à me contacter.

Président, Jérôme MOTUT : 06 67 27 37 36



Lundi
Planning des activités 2026-2027

St André - Zoulou Aventure

- Zumba enfants (6-12 ans) : 17h30 à 18h30, 185€/an soit 18,50€/mois
- Step / Zumba (16 ans et +) : 18h30 à 19h30, 185€/an soit 18,50€/mois

Virrac - Salle des associations

- Théâtre CE1-CE2 : 18h à 19h, 185€/an soit 18,50€/mois
- Théâtre Lycéens : 19h à 20h30, 200€/an soit 20€/mois
- Théâtre Adultes : 20h30 à 22h, 210€/an soit 21€/mois

Virrac - Salle polyvalente

- Renforcement musculaire : 18h30 à 19h30 ou 19h30 à 20h30, 1 cours : 185€/an (18,50€/mois), 2 cours : 240€/an (24€/mois)

Virrac - Église

- Chorale : 19h30 à 21h30, 150€/an soit 15€/mois

Mardi
Planning des activités 2026-2027

St André - Zoulou Aventure

- Yin / Yang Yoga : 18h30 à 19h30, 215€/an soit 21,50€/mois
- Yin & Méditation : 19h45 à 20h45, 215€/an soit 21,50€/mois

Virrac - Salle des associations

- Théâtre CM1-CM2 : 18h à 19h, 185€/an soit 18,50€/mois
- Théâtre Collégiens : 19h à 20h30, 200€/an soit 20€/mois

Mercredi
Planning des activités 2026-2027

Virrac - Salle polyvalente

- Éveil sportif (16 mois - 3,5 ans) : 10h à 10h45 ou 10h45 à 11h30, 175€/an soit 17,50€/mois
- Multisport (4-5 ans) : 18h30 à 19h15, 175€/an soit 17,50€/mois

Virrac - Citystade

- Multisport (6-11 ans) : 10h à 11h, 185€/an soit 18,50€/mois

Virrac - Salle des associations

- Ateliers créatifs : 12h30 à 14h30 (5-6 ans), 14h45 à 16h15 (7-9 ans), 16h30 à 18h (10 ans et +), 12h30 à 14h30 (dès 3 ans avec parents), 185€ à 200€/an soit 18,50€ à 20€/mois
- Hatha Yoga : 18h30 à 19h30, 215€/an soit 21,50€/mois
- Yin Yang Flow : 19h45 à 20h45, 215€/an soit 21,50€/mois

Jeudi
Planning des activités 2026-2027

Virrac - Salle des associations

- Dessin adultes : 18h30 à 20h, 210€/an soit 21€/mois
- Théâtre adultes Impro : 20h30 à 22h, 210€/an soit 21€/mois

Une nouvelle saison pleine d'énergie.

La rentrée 2026-2027 est lancée pour Art et Partage.

L'association est heureuse de retrouver ses adhérents, anciens et nouveaux, pour une nouvelle année placée sous le signe du partage, de la convivialité et des projets.

Cette saison, de nouvelles activités viennent enrichir les sections existantes. À Virrac, **Génération Voix, la nouvelle chorale** animée par Nicolas, prend place dans l'église du village. Nous sommes très heureux de pouvoir faire vivre ce lieu emblématique au rythme de la musique, avec un répertoire moderne et varié, accessible à tous.

À Zoulou Aventure, à Saint-André-de-Cubzac, deux nouvelles activités rejoignent également l'association : **Zumba enfants (6-12 ans)** et **Zumba/Step adultes**.

Théâtre, yoga, dessin et ateliers créatifs, multisport, éveil sportif, renforcement musculaire... les autres sections poursuivent également leur aventure, avec toujours la même envie de proposer des activités accessibles et conviviales.

Cette rentrée est aussi marquée par l'arrivée de nouveaux membres au sein du bureau, qui viennent renforcer l'équipe et apporter de nouvelles idées pour faire grandir l'association et développer de futurs projets.

À noter dans vos agendas : notre grand loto annuel aura lieu le 14 novembre. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager un moment convivial.

Art et Partage continue ainsi son chemin, avec de nouvelles activités, de nouveaux visages et toujours la même envie, se retrouver, partager et faire vivre l'association ensemble.

Présidente, Carine Labarre : 06 64 44 07 70



L'Association Virrac en Fête poursuit son envie de faire vivre notre commune et de créer des moments de rencontre, de partage et de convivialité entre les habitants.

Cet été, nos marchés gourmands du 4 juillet et 5 septembre ont une nouvelle fois rencontré un très beau succès. Le public était au rendez-vous et nous avons eu le plaisir de voir la place s'animer dans une ambiance chaleureuse et familiale. Le bonheur de se retrouver, de partager un repas, d'échanger, de rire et de profiter ensemble nous tient à cœur.

Un grand MERCI à tous !

L'année n'est pas terminée et l'association vous prépare déjà de nombreux rendez-vous :

11 octobre 2026 : Salon de l'artisanat et des producteurs

Décembre 2026 : Loto

Février 2027 : Soirée dansante

Début mars 2027 : Salon du bien-être

Fin mars 2027 : Carnaval

Juillet et Septembre 2027 : marché gourmand

L'association propose actuellement deux projets de voyages pour 2027 : **Bali et L'île Maurice**.

Pour obtenir toutes les informations, n'hésitez pas à nous contacter !

Nous vous attendons nombreux pour tous ces prochains rendez-vous !

Toute l'équipe de Virrac en Fête.

Présidente, Christelle Motut : 06 99 57 89 57



VOS VOYAGES POUR 2027 !

Bali, un circuit entre volcans, plages et rencontres

12 JOURS / 10 NUITS
DÉPART DE BORDEAUX - INCLUS BUS DEPUIS VIRRAC
2430 €

L'île Maurice, un voyage balnéaire

9 JOURS / 7 NUITS
DÉPART DE BORDEAUX - INCLUS BUS DEPUIS VIRRAC
2295 €
1 HOTEL EN ALL INCLUSIVE

DÉPART FIN SEPTEMBRE 2027
BASE 40 PERSONNES

Renseignements auprès de l'association :
virracenfete3324@outlook.fr
inscriptions par mail ou téléphone scibaron@virracs.fr ou
05.63.27.58.62



FORUM des associations

VIRSAC bouge avec ses associations !

Comme chaque année, les associations déjà présentes sur Virsac ont pu échanger avec les visiteurs. Elles ont présenté leurs activités et partagé leur enthousiasme.

Nous leur souhaitons une très belle année qui va encore apporter sports, détente, animations et créativité pour tous.



Bienvenue

Le samedi 5 septembre 2026, la commune de Virsac a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux habitants lors d'un moment placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Cette rencontre a également été l'occasion de perpétuer une jolie tradition avec la plantation de l'arbre des bébés nés dans la commune. Cet arbre grandira au fil des années, comme les petits Virsacais auxquels il est dédié.

Après ces moments symboliques, nouveaux arrivants, famille et élus ont pu échanger autour d'un apéritif convivial dans une ambiance chaleureuse et détendue.

À venir

*Le 1er Novembre 2026 de 9h à 18h
à la salle polyvalente à Virsac*

Le C.C.A.S. de Virsac organisera un vide jouet et une vente de vêtements pour enfants. Cette manifestation sera l'occasion pour les familles de donner une seconde vie aux jouets et aux vêtements tout en profitant d'un moment convivial. Une restauration sera également proposée sur place avec la présence d'un Food truck. Nous vous attendons nombreux pour cette journée.

Inscriptions : par SMS au 06 16 75 83 79

Vide ta Chambre



Jouets



Vêtements

CÉRÉMONIE DES VOËUX

Se déroulera le Samedi 16 Janvier 2027

À partir de 11h à la salle polyvalente de Virsac



Repas
Dansant



Le repas des aînés se déroulera le Samedi 16 Janvier 2027

À la salle polyvalente de Virsac